

Le 07 novembre 2022

Aujourd'hui où l'Église en France a souhaité écouter les personnes victimes et agir en vérité, j'ai décidé de ne plus taire ma situation et de me mettre à la disposition de la justice tant sur le plan de la société que celui de l'Église.

Cette démarche est difficile. Mais ce qui est premier c'est la souffrance vécue par les personnes victimes et la reconnaissance des actes commis, sans vouloir cacher ma responsabilité.

Il y a 35 ans, alors que j'étais curé, je me suis conduit de façon répréhensible avec une jeune fille de 14 ans.

Mon comportement a nécessairement causé chez cette personne des conséquences graves et durables.

Je m'en suis expliqué avec elle et lui ai demandé pardon, je renouvelle ici ma demande de pardon ainsi qu'à toute sa famille.

C'est en raison de ces actes que je décide de prendre un temps de retrait et de prière.

Enfin je demande pardon à celles et ceux que j'ai blessés et qui vivront cette nouvelle comme une véritable épreuve.

+ Mgr Jean-Pierre Ricard